



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

obésité

Question écrite n° 100855

Texte de la question

M. Vincent Ledoux alerte Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur l'obésité infantile. Selon les résultats publiés par l'INSERM et le CNAMTS en octobre 2016, l'excès de poids concerne près de la moitié des Français, et se justifie principalement par une alimentation déséquilibrée ainsi qu'un manque d'activité physique. Par ailleurs, un récent rapport alarmant de l'OMS annonce un doublement de la prévalence du surpoids et de l'obésité d'ici 2030. Corrélativement à ces chiffres, le programme « Vivons en forme » (VIF) lutte depuis plus de dix ans pour prévenir le surpoids et l'obésité infantile. Deux cent cinquante villes françaises sont impliquées dans ce programme, pour des résultats probants et encourageants. Pour autant, en dépit de tous les efforts menés sur le terrain, la mobilisation des pouvoirs publics n'est pas suffisante et il conviendrait de soutenir ce type de programmes favorisant la prévention et les actions concrètes au sein de nos territoires. Aussi, il souhaite connaître les intentions du Gouvernement afin d'apporter une contribution concrète à la lutte contre l'obésité infantile.

Données clés

Auteur : [M. Vincent Ledoux](#)

Circonscription : Nord (10^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 100855

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 novembre 2016](#), page 9520

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)